

Réf: Dossier N° 063607

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE GLOIRE ET HONNEUR »

Siège social Abidjan, Yopougon, NIANGON LUBAFRIQUE, Lot 0,  
Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/10/2021 , et enregistrés au CEPICI le 03/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE GLOIRE ET HONNEUR »

Objet : EXPLOITATION D'UNE POISSONNERIE;  
COMMERCE GENERAL  
TRANSFERT ELECTRONIQUE D'ARGENT TOUS RESEAUX  
PRESTATION DE SERVICES  
DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, NIANGON LUBAFRIQUE, Lot 0,  
Ilot 0

Dirigeant(s) : Mlle KOUASSI AFFOUE GISELE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08111 du 13/12/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°39925/GTCA/RC/2021 du 13/12/2021

